



FLASH INFO

FNAIM GRAND PARIS



JURIDIQUE

Mise en conformité RGPD : création d'un nouvel outil

La FNAIM vient d'annoncer la mise en place d'un nouvel outil FNAIM RGPD by Déclarations Juridiques afin de vous permettre de vous mettre en conformité avec le RGPD de façon simple, rapide et à moindre coût.

Cette nouvelle plateforme vous permet une mise en conformité en suivant les 5 étapes suivantes :

- Constituer le registre des traitements
- Se former et former ses collaborateurs
- Traiter les violations de données
- Assurer la gestion des demandes de droits
- Adapter ses pratiques

Un référent conformité vous accompagne dans chacune de ces étapes afin de s'assurer que vous remplissez bien tous les éléments nécessaires à votre mise en conformité.

La FNAIM a négocié pour ses adhérents une remise de 50% sur le prix ainsi qu'une remise supplémentaire à partir de 2 activités exercées.

Vous trouverez ci-dessous deux liens pour en savoir plus et vous inscrire :

Lien découverte de l'outil : <https://fnaim.declarations-juridiques.fr/>

Lien d'inscription : <https://fnaim.declarations-juridiques.fr/inscription>